

# Notre enseignement

Autor(en): **Billebault, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **88 (1959)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040515>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Notre enseignement

## 1. L'utilisation du manuel d'histoire

Un paradoxe, qui n'est hélas pas rare, éclate entre les précautions que nous prenons pour choisir un manuel, les exigences que nous formulons quant à sa conception, et le médiocre usage qu'en définitive nous en faisons. Le manuel d'histoire que nous mettons entre les mains de nos élèves doit être utilisé, d'une manière régulière et méthodique, comme tout autre manuel scolaire. L'élève n'est capable de recourir à ses livres que dans la mesure où il les connaît, où leurs pages lui sont familières et intelligibles : il faut donc avoir la pratique des manuels en classe. C'est là une remarque de valeur générale : la leçon *ex-cathedra*, orale ou travaillée au tableau, doit s'accompagner de constants reports au manuel. Ceci étant posé et reconnu, la question se pose de l'utilisation du manuel et, pour ce qui est de notre propos, spécialement de l'utilisation du manuel d'histoire.

*Qu'est-ce donc qu'un manuel ?*

Question simpliste, apparemment. Nous n'hésitons pas à la formuler, car nous jugeons utile de poser quelques idées nettes.

Un manuel d'histoire nous paraît avoir *un double objet* :

a) Il doit servir de *support à la leçon d'histoire*, c'est-à-dire que cette leçon doit se dérouler en fonction de la leçon même qu'il propose, avec son plan, ses documents, ses travaux, ses questionnaires ; le manuel est la réserve dans laquelle le maître doit puiser abondamment et sans relâche.

b) Il est *un aide-mémoire pour l'élève* : non seulement ce dernier y trouve le *résumé* qu'il a à apprendre par cœur, le *questionnaire* qu'il peut avoir à préparer mais, s'il a été intéressé par la leçon, par certains moments de la leçon, il retrouvera dans son manuel les passages qui l'auront frappé ; ce n'est pas s'avancer gratuitement que d'affirmer qu'un grand nombre d'enfants aiment retourner, en dehors de toute contrainte, mais par intérêt ou par plaisir (pour renouveler un plaisir, une émotion) à tel chapitre ou à telle page de leur livre d'histoire.

Un manuel a toujours, par ailleurs, *un caractère exhaustif*. C'est une appréciation dont nous ne nous pénétrons pas toujours assez : nous avons trop la hantise du manuel. Le manuel prend à nos yeux un caractère si officiel, une autorité si solennelle et péremptoire que nous craignons de nous rendre coupables de lèse-science en ne respectant pas les leçons dans leur intégralité. C'est incontestablement faire beaucoup d'honneur à leurs auteurs, mais c'est sans aucun doute trahir leur pensée et l'objectif qu'ils ont voulu atteindre.

Ce manuel, instrument de travail, contient toujours beaucoup plus qu'il n'est demandé aux élèves de savoir. Ce n'est pas par goût de l'encyclopédie : mais un manuel, rédigé pour des milliers d'élèves et donc des centaines de maîtres et maîtresses, ne peut s'autoriser, sans risquer de faire violence à la personnalité de ces derniers, à présenter des leçons trop achevées dans leur structure. Le manuel fournit la matière : au maître de donner l'intelligence des événements relatés ; c'est le maître qui sent et comprend la leçon, c'est lui qui va l'animer, qui va redonner vie à ce passé endormi – deux fois endormi d'ailleurs : parce qu'il est le « passé » et parce qu'il est imprimé.

Le manuel est donc riche parce qu'il prétend laisser place à l'action, à la décision du maître. *Un choix reste ainsi toujours possible* et, mieux même, *désirable* – « enseigner, c'est choisir » – soit en fonction du niveau de la classe, soit en rapport avec les circonstances fortuites ou locales, soit aussi, pourquoi le nier, en fonction des goûts du maître. Tout en ayant le souci d'objectivité, n'avons-nous pas des penchants plus marqués pour tel ou tel aspect du passé : c'est en ouvrant les vannes de cette intimité personnelle que nous réchauffons notre parole, que nous donnons plus d'accent, plus de relief à nos affirmations. Ce n'est pas là trahison de notre rôle : c'est simplement la part d'influence à laquelle tout maître a droit sur les enfants, c'est la petite flamme qui marque une empreinte durable et qui fera dire un jour, à nos anciens devenus des hommes ou des femmes : « Mon maître nous disait... » Cette part que tout maître doit se réserver lui interdit d'être l'esclave d'un manuel.

Mais, protesterez-vous, n'y a-t-il pas contradiction entre le rôle de support à la leçon d'histoire que vous confiez au manuel et cette place que vous prétendez laisser au maître ? Même en faisant un choix, le caractère exhaustif de chaque leçon permet-il une intervention marquante du maître ?

## **2. Le manuel support de la leçon**

La leçon a *un titre* : il faut le présenter, l'expliquer. A cette occasion on rappellera les deux ou trois faits antérieurs qui expliquent et justifient cette leçon : avant d'aborder la leçon elle-même nos élèves doivent en avoir un aperçu, une vue d'ensemble. Ils doivent savoir où on prétend les conduire, connaître la conclusion à laquelle on compte aboutir. Cet éclairage préliminaire facilite incontestablement la compréhension de la leçon, dont les éléments s'ordonnent alors.

La *lecture du texte de la leçon* doit être faite en classe : rien de plus navrant que le procédé qui consiste à laisser à l'élève le soin de faire cette lecture chez lui (« Etudiez votre leçon de la page tant à la page

tant ») ; nous restons extrêmement sceptiques sur la compréhension qu'il peut en avoir !

Cette lecture du texte est, incontestablement, *un exercice de lecture* pour l'élève : l'intonation montrera, sans doute possible, qu'on aura compris le sens des phrases. Cependant le maître ne négligera jamais de lire lui-même certains passages soit pour les rendre plus vivants, soit pour conduire son commentaire.

En effet, le texte ne doit pas être lu tout d'une traite, mais paragraphe par paragraphe : ce faisant le maître explique les mots difficiles ou techniques, dégage les rapports existant entre les événements, fait des rapprochements avec des leçons déjà étudiées... En un mot il rend le texte parfaitement intelligible, il lui donne son vrai sens.

Une *seconde lecture* s'impose, immédiatement après cette explication du maître. Un questionnaire peut suivre également portant sur les deux ou trois faits ou idées essentiels du texte : c'est un moyen de juger de l'attention que les élèves apportent à la leçon.

Enfin la lecture doit être interrompue sans crainte chaque fois qu'un document (photographie, texte) illustre le fait évoqué : il faut lier les divers éléments du livre qui fatalement sont séparés spatialement sur les pages.

Les *documents*, il faut les utiliser, ils ne constituent ni un ornement gratuit ni un moyen de combler des « blancs » ; l'auteur les a choisis en vue de leur utilisation.

a) Ils ont en effet *leur valeur* : ils concrétisent ce qui a pu être abstrait dans la leçon, ils illustrent une idée, ils permettent un *contact plus étroit avec une réalité* toujours difficile à se représenter...

b) *Leur commentaire doit être préparé* non pas improvisé : souvent un questionnaire assure la conduite de ce commentaire ; il reste cependant à préparer les réponses, c'est-à-dire à déceler celles qui peuvent présenter quelque difficulté, demander un renseignement un peu particulier. De toute façon il faut à la fin de ce commentaire dégager ce qui est essentiel et significatif : le document doit prendre, aux yeux de nos élèves, sa véritable valeur, c'est-à-dire celle d'un *témoignage*.

*Le résumé sera toujours lu* à la fin de la leçon et, au besoin, une explication de termes évitera toute confusion ou toute obscurité : son acquisition sera plus aisée.

Tout ceci étant dit, nous entendons les protestations d'un grand nombre : comment faire tout cela dans le temps qui est officiellement prévu ? Notre réponse est contenue au début de cet article : un manuel est, par nature exhaustif ; un choix s'impose donc dans la matière qu'il propose et c'est l'un des objets importants de la préparation des leçons.

E. BILLEBAULT (*L'Ecole*).